

Bruxelles, le 20 décembre 2023 (OR. en)

16427/23 PV CONS 64 TRANS 580 TELECOM 372 ENER 674

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Transports, télécommunications et énergie) 4 et 5 décembre 2023

SESSION DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023

1. Adoption de l'ordre du jour

<u>Le Conseil</u> a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 15809/1/23 REV 1.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

16167/23

<u>Le Conseil</u> a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susvisé, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

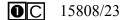
TRANSPORTS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

<u>Transport terrestre</u>

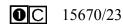
3. Directive relative au permis de conduire, modifiant la directive (UE) 2022/2561, le règlement (UE) 2018/1724 et abrogeant la directive 2006/126/CE et le règlement (UE) n° 383/2012



Orientation générale

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

4. Directive modifiant la directive (UE) 2015/413 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière



Orientation générale

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

16427/23 2 EDEF 2

Règlement modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 en ce qui 15972/23 5. concerne les pauses et temps de repos dans le secteur du transport occasionnel de voyageurs

Orientation générale

Le Conseil est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

6. Directive modifiant la directive 96/53/CE du Conseil fixant. pour certains véhicules routiers, les dimensions maximales et les poids maximaux

15668/23

Rapport sur l'état des travaux

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état des travaux qui figure dans le document susvisé.

Transport maritime

7. Directive modifiant la directive 2009/16/CE relative au contrôle par l'État du port

OC 15957/23

Orientation générale

Le Conseil est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

8. Directive modifiant la directive 2005/35/CE relative à la pollution causée par les navires Orientation générale

16107/23 + COR 1+ COR 1 REV 1 (el)

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans les documents susvisés.

Directive modifiant la directive 2009/21/CE concernant le 9. respect des obligations des États du pavillon

OC 15953/23

Orientation générale

Le Conseil est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

Directive modifiant la directive 2009/18/CE concernant les **10.** enquêtes sur les accidents dans le secteur des transports maritimes

15950/23

Orientation générale

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

16427/23

Questions horizontales

11. Règlement sur la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des services de transport Orientation générale

16145/23 + COR 1 REV 1 + **REV 1 (nl)**

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans les documents susvisés. La Slovénie lève sa réserve et est en mesure de soutenir l'adoption de l'orientation générale.

Divers

12. a) Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)



i) Révision du règlement sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) 15109/21

ii) Règlements relatifs au ciel unique européen II + (paquet SES II +)

10840/20 + ADD 1

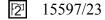
iii) Directive sur les effets de certaines décisions de déchéance du droit de conduire dans l'ensemble de l'Union

6796/23 + **REV 1 (de)**

Informations communiquées par la présidence

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la présidence.

b) Mise en œuvre de la directive SEQE - sujets de préoccupation pour le transport maritime de marchandises



Informations communiquées par les délégations croate, chypriote, grecque, italienne, maltaise et portugaise

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par les délégations croate, chypriote, grecque, italienne, maltaise et portugaise.

16427/23

Fatigue parmi les pilotes européens c)

15536/23

Informations communiquées par la délégation néerlandaise, soutenue par les délégations autrichienne et belge

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation néerlandaise, soutenue par les délégations autrichienne et belge.

d) Le rôle stratégique des Alpes pour la connectivité européenne des transports

16131/23

Informations communiquées par la délégation italienne

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la délégation italienne.

L'incidence du fonctionnement de l'accord entre e) l'Union européenne et l'Ukraine sur le transport de marchandises par route sur le secteur des transports Informations communiquées par les délégations polonaise, hongroise et slovaque

16067/23

Le Conseil a pris note des informations communiquées par les délégations polonaise, hongroise et slovaque.

f) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation belge

16427/23 TREE.2

FR

SESSION DU MARDI 5 DÉCEMBRE 2023

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

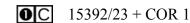
13. Règlement relatif à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux gigabit de communications électroniques et abrogeant la directive 2014/61/UE (règlement sur les infrastructures gigabit)

Orientation générale

OC 15664/23

<u>Le Conseil</u> est parvenu à une orientation générale, dont le texte figure dans le document susvisé.

14. Règlement établissant des mesures destinées à renforcer la solidarité et les capacités dans l'Union afin de détecter les menaces et incidents de cybersécurité, de s'y préparer et d'y réagir (règlement sur la cybersolidarité)



Rapport sur l'état des travaux

<u>Le Conseil</u> a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux figurant dans les documents susvisés.

Activités non législatives

15. Avance technologique et compétitivité, l'accent étant mis sur les investissements dans les réseaux et infrastructures numériques Débat d'orientation 15412/23

Divers

16. a) Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)



i) Règlement établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) 8115/21 + ADD 1

ii) Règlement modifiant le règlement (UE) n° 910/2014 en ce qui concerne l'établissement d'un cadre européen relatif à une identité numérique

9471/21 + ADD 1

6

16427/23

TREE.2 FR

iii) Règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé d'interopérabilité du secteur public dans l'ensemble de l'Union (règlement pour une Europe interopérable)
iv) Règlement modifiant le règlement sur la cybersécurité en ce qui concerne les services de sécurité gérés
v) Règlement concernant des exigences horizontales en matière de cybersécurité pour les produits
12429/22 + ADD 1

en matière de cybersécurité pour les produits comportant des éléments numériques (législation sur la cyberrésilience)

Informations communiquées par la présidence

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la présidence.

- b) Activités et manifestations dans le domaine numérique organisées pendant la présidence espagnole *Informations communiquées par la présidence*
- c) Initiatives internationales dans le domaine numérique (avec une attention particulière accordée aux conseils du commerce et des technologies et aux partenariats numériques) état d'avancement des travaux

 Informations communiquées par la Commission
- d) Les passerelles européennes de données, élément clé de la déclaration ministérielle de la décennie numérique de l'Europe rapport sur l'état des travaux et calendrier des prochaines étapes

 Informations communiquées par la Commission

 16231/23
- e) Conférence mondiale des radiocommunications 2023 de l'UIT (CMR-23)

 Informations communiquées par la Commission
- f) Programme de travail de la prochaine présidence Informations communiquées par la délégation belge

• Première lecture

Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

Sur la base d'une proposition de la Commission

16427/23 7 TREE 2 ED